

19 nov 1868.

Mon cher Albert,

J'ai eu soin de comprendre tous tes protégés dans le projet de gratification : sois donc tranquille.

J'ai en vain tenté diverses voies indirectes auprès d'Orléans. Ma position officielle au Comité m'interdit toute démarche personnelle. Je ne puis rien de mon côté. J'ai été de suite voir Chevalier¹ qui garde q.q. espoir. C'est lui seul qui peut t'aider : pour moi il y a impossibilité absolue.

Ton tracé vers Bas-Ligoure est excellent ; mais il m'étonne beaucoup ; car je me rappelle que nous n'avions pu arriver avec le tracé marqué au crayon : il n'y a rien à dire à un fait ; et je me réjouis de ta solution. Elle paraît se prêter au prolongement fort important vers le Bas-Ligoure qui n'importe pas moins à la culture qu'aux communications avec le sable de la rivière.

Je vois avec plaisir que tu t'es préoccupé de combiner le tracé d'une nouvelle rigole avec le tracé du chemin. Tu feras bien dans tes moments de loisir de ~~suivre~~ concevoir un plan d'ensemble sur les rigoles de cette région. J'entrevois cette solution :

Rig. n°1. amenant de l'eau du parc vers le lac inférieur. Elle devrait se prolonger avec une pente de 0,003 par la châtaigneraie, le pré de Côte-Brune et la région que tu défriches maintenant. En la poursuivant, en faisant varier la pente de 0,001 à 0,005 tu obtiendrais une solution qui se concilierait avec toutes les convenances de la longue traversée.

Rigole 1^{bis} (?) est-elle à prévoir ?

/2/ Rig. n°2. il serait bon de l'étudier pour voir ce qu'elle devient après Côte-Brune.

Rig. n°3. je regrette qu'elle soit plantée avec la pente de 0,02. Mais il faut la considérer comme une barrière exceptionnelle contre les grandes débâcles et ne pas la prolonger. C'est ce qui 2 doit être [*un mot illisible*] autant que possible, et que 4 est nécessaire.

R. 4. pente de 0,003 à 0,007 selon le parcours. Je conçois ainsi la délimitation des champs vers le bout Est de la rigo. 3'.

[croquis]

La rigole 5, qui heureusement n'est pas plantée, devra être refaite avec une hausse de pente (elle maintient 0,02) – on la reprendra dans la région qui permettra de tirer la nouvelle rigole de l'ancienne, avec le moindre maniement de terre.

Il y aurait dans les études que je puis seulement signaler ici un emploi indéfini pour tes loisirs et ta force de réflexion, qui est la vraie force dans une entreprise comme la tienne. Selon que cette force agira ou sommeillera, Ligoure sera un modèle ou un ensemble incohérent. Malheureusement le tabac, surtout dans ta solitude est le grand ennemi de la réflexion. Mais, à la grâce de Dieu !

Embrasse Adrien pour moi. Je ne lui ai pas répondu de Ligoure parce que je ne pouvais rien savoir de là – je fais [*un mot illisible*] à la guerre autant que je puis. – Tu devrais te forcer à étudier au pas et à l'œil les avant-projets de rigoles, comme je l'ai fait à Ligoure, dans mes promenades /3/ solitaires, après déjeuner, pour mon informe projet du domaine de la Réforme. Tu ne saurais croire, sans l'avoir tenté toi-même, combien

¹ Michel Chevalier (1806-1879), titulaire de la chaire d'économie politique du Collège de France de 1841 à 1879, sénateur de 1860 à 1870, beau-père d'Albert Le Play.

ces études de rigoles donnent de clarté aux idées sur l'avenir de la terre, et peuvent éviter de fausses manœuvres. Je suis sûr que le succès t'encouragerait à acquérir la pratique que je n'ai pu atteindre, mais que j'entrevois par mes essais.

Je vois par ta dernière conversation que la pierre sera ta grande dépense à l'avenir. Il faut tout faire pour la réduire. Voici un projet qui me paraît devoir atteindre ce but pour les rigoles qui restent à faire. Je te propose de renoncer définitivement

1° à la grande rigole souterraine (caniveau) qui devait longer au nord le mur du jardin (entre les 2 potagers) et les silos.

2° le caniveau qui reste à demi en projet, au nord du poulailler.

3° le caniveau qui devait descendre de la décharge de la conduite au caniveau 1.

[croquis]

Je propose de pourvoir ainsi à 2 cas différents.

1° cas d'une grande débâcle.

Le trop-plein descendrait par le grand canal actuel x que tu ferais déborder, selon l'idée fondamentale déjà exprimée souvent, dans l'oseraie y y avec pente de 0,001, mais large de 2^m et herbue puis, sous le mur actuel et la route dans une rigole 2 arrosant les prés sous la ferme.

2° cas de petits débits à [un mot illisible], cent fois sur cent un.

a. le petit caniveau de 0,10 avec fond de ciment barrant le grand caniveau x et portant, en tems ordinaire tout le trop-plein des renvois vers le lac L.

[croquis]

b. caniveau conduisant la ~~trop-plein~~ décharge de la fontaine vers le lac L puis s'il a lieu vers le lac inférieur.

/4/ Tu aurais aussi une grande économie de pierre.

En faisant le caniveau a comme suit :

[croquis]

Tu aurais chance de rafler la majeure partie de l'eau [un mot illisible] d'en haut et de diminuer l'affluence de l'eau, dans le jardin inférieur du potager.

J'aurais bien d'autres réflexions à te communiquer.

Te dire par exemple comment je conçois le passage du caniveau x à l'oseraie, qui emmènerait aussi le trop-plein de la petite fontaine mais le tems me manque absolument ; et je ne suis pas sûr d'ailleurs que tu sois préparé à en tirer profit pour le moment.

Ton affectionné père
F. Le Play